



Syndicat Apicole Départemental de la Charente-Maritime

Fondé en 1961

Groupement unissant les sociétés d'apiculture du département

(Abeille Saintongeaise, Abeille Aunisienne,

Abeille Angérienne, Syndicat Aunis-Saintonge

Fédération Sanitaire Apicole Départementale de la Charente-Maritime)

et oeuvrant pour l'ensemble de l'apiculture de la Charente-Maritime

—<<x>>—

« Initiation - Formation »

samedi 20 février 2010

de 9 h 30 à 11 h 30 à « la ferme des oiseaux »

sur les thèmes

« les travaux de mars au rucher »

- la sortie de l'hivernage ;
- la première visite ;
- la stimulation ou non des colonies...
- nouveauté : présentation du « collecteur d'abeilles » ;
- distribution :
 - d'imprimés de déclaration de ruchers,
 - de registres d'élevages
- les travaux des chercheurs : la reconnaissance des abeilles

« *Vespa velutina nigrithorax* »

- organisation générale de la lutte contre le frelon ;
- la mise en place des piégeages

Exposé, diaporama, par Christian GIRAUDET, apiculteur, président du S. A. D. 17, assistant sanitaire départemental, formateur de la FNOSAD & **Guy BONNIN**, apiculteur et trésorier du S. A. D. 17

◊
◊◊

La « ferme des oiseaux » est située sur la commune de Geay, en plein centre du département. Accès par la RD 18 (entre Pont-l'Abbé-d'Arnoult et Saint-Savinien).
Balisage « Pôle nature – ferme des oiseaux » en place.

Ouvert à tous les apiculteurs, participation 2 € par personne